

EN QUINZE ANS, BAISSÉ DU CHÔMAGE DES PERSONNES DIPLÔMÉES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le taux de chômage annuel dans le canton de Vaud oscille généralement entre 3 % et 5 % depuis deux décennies. Après un seuil historiquement bas en 2023 à 3,2 %, il est remonté à 4,5 % en 2025. Depuis 2010, la population active du canton a crû de 55 000 personnes et a évolué vers des profils plus formés. Le nombre de personnes diplômées du niveau tertiaire a fortement augmenté, alors que les titulaires d'un diplôme de secondaire II, en majorité des personnes ayant effectué un apprentissage, sont restées à un niveau stable. Leur taux de chômage a nettement diminué en quinze ans, passant de 5,9 % à 4,4 %. Celui des titulaires d'un diplôme de degré tertiaire a au contraire augmenté au cours de cette période, en particulier depuis 2023.

En 2025, le canton de Vaud a enregistré un taux de chômage de 4,5 %, correspondant à 19 000 chômeuses et chômeurs en moyenne par mois. Après la pandémie de Covid-19, ce taux était tombé à un niveau historiquement bas (3,2 % en 2023) à la faveur d'une reprise économique dynamique. Depuis l'été 2023, ce taux remonte de manière constante. Bien que le nombre de personnes au chômage ait augmenté de 5 500 depuis 2023 (+40 %), un taux de chômage oscillant généralement entre 3 % et 5 % est la norme depuis 2006 dans le canton de Vaud [F1].

Le taux de chômage dans le canton est mesuré chaque mois en comptant le nombre de personnes inscrites au chômage dans les offices régionaux de placement (ORP). Ce nombre est ensuite divisé par la population active vaudoise, qui se monte actuellement à 428 000 personnes¹. Toute personne inscrite auprès d'un ORP est définie comme demandeuse d'emploi – les personnes au chômage

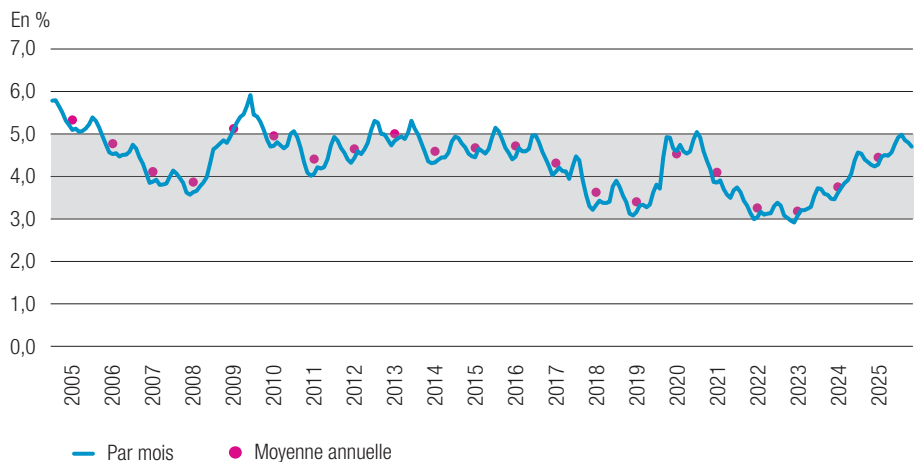
étant des demandeuses d'emploi qui ne travaillent pas et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement.

JEUNES OU SANS DIPLÔME À RISQUE

Le risque de chômage varie selon l'âge, le chômage affectant davantage les jeunes que les classes d'âges supérieures. En 2025, le taux de chômage moyen des individus âgés de 20 à 29 ans est de 5,5 %, et de 5,2 % pour ceux âgés de 30 à 39 ans, pour une moyenne cantonale de 4,5 % [F2]. Les personnes âgées de 50 à 59 ans sont les moins affectées, affichant un taux de chômage de 3,6 % en 2025.

Le niveau de formation influence également le risque d'être au chômage. Les personnes sans formation post-obligatoire affichent un taux de chômage près de deux fois plus élevé que celles avec un diplôme de secondaire II (par exemple après un apprentissage) ou un diplôme de degré tertiaire.

[F1] TAUX DE CHÔMAGE, VAUD

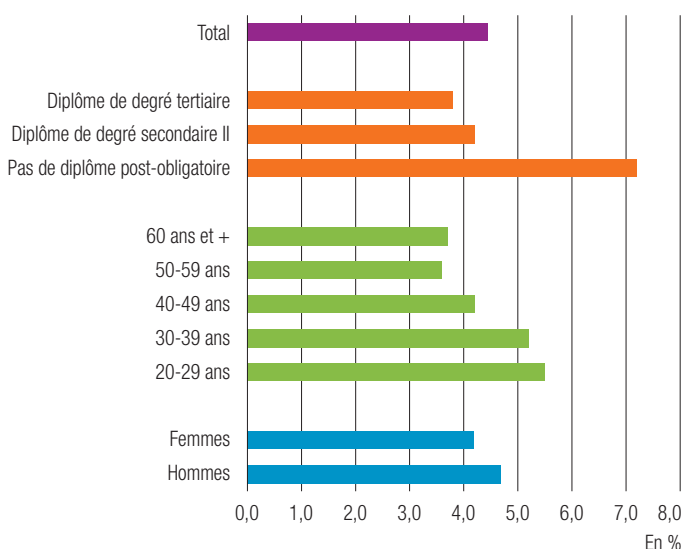


Les hommes connaissent un taux de chômage un peu plus élevé que les femmes (4,7% contre 4,2% en 2025). Toutefois, ce constat n'est plus valable si l'on inclut les personnes non-inscrites dans les ORP (voir encadré sur la mesure du chômage selon l'OFS).

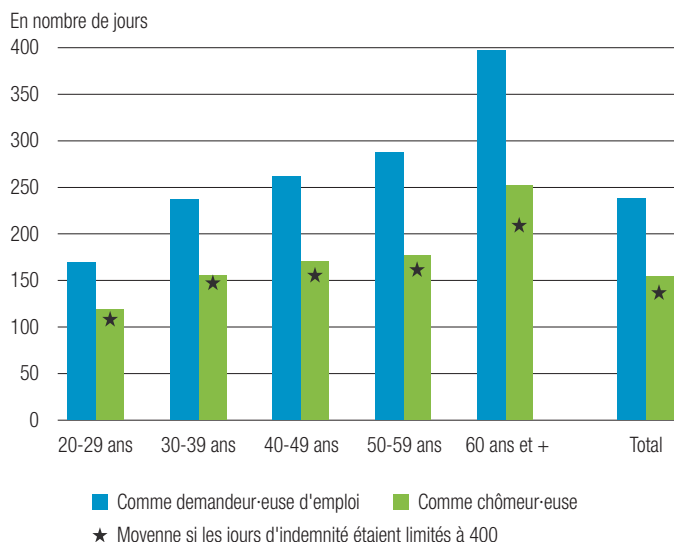
LA DURÉE AUGMENTE AVEC L'ÂGE

En 2025, la durée moyenne entre l'inscription et l'annulation de dossier est de 154 jours pour les chômeuses et chômeurs, soit environ sept mois, et de 238 jours pour les demandeuses et demandeurs d'emploi, soit près de onze mois. Une différence importante existe selon les groupes d'âges: les jeunes restent moins longtemps au chômage (119 jours) que les seniors (252 jours pour les plus de 60 ans) [F3]. Les plus de 60 ans restent ainsi en moyenne 133 jours supplémentaires au chômage par rapport aux 20 à 29 ans, soit six mois. Cela est aussi dû au fait que le droit aux indemnités augmente avec l'âge, de 200 jours d'indemnité maximum pour les moins de 25 ans à 640 jours

[F2] TAUX DE CHÔMAGE, VAUD, MOYENNE ANNUELLE 2025



[F3] INSCRIPTION DANS UN ORP, DURÉE MOYENNE PAR ÂGE, VAUD, 2025



Définitions

Périmètre

Les données proviennent du SECO et sont exhaustives. Elles portent sur toutes les personnes domiciliées dans le canton de Vaud et inscrites dans un office régional de placement (ORP) vaudois entre janvier 2005 et mai 2026.

Demanderesses et demandeurs d'emploi

Sont considérées comme demanderesses d'emploi toutes les personnes inscrites dans un ORP et qui recherchent un emploi.

Chômeuses et chômeurs

Les personnes au chômage sont des demanderesses et demandeurs d'emploi qui ne travaillent pas et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent ou non des indemnités de chômage. Si ces personnes ne sont pas disponibles immédiatement, elles sont considérées comme demanderesses d'emploi non-chômeuses. Les cas de non-disponibilité peuvent être:

- des personnes en gain intermédiaire⁴,
- des personnes en emploi mais qui ont été licenciées ou qui ont un contrat de durée déterminée,
- des personnes au bénéfice d'une mesure d'emploi (occupations temporaires, stages, semestres de motivation),
- autres raisons (comme une formation, une maladie ou un accident, le service militaire, etc.).

Population active

Personnes actives (occupées au moins une heure par semaine) et personnes sans emploi qui souhaitent occuper un emploi, âgées d'au moins 15 ans. Les personnes qui ne souhaitent pas travailler ne sont pas incluses dans la population active, par exemple les mères et pères au foyer, les rentières et rentiers, les personnes en formation, etc. Pour le calcul du taux de chômage, la population active est basée sur le Relevé structurel en cumulant trois années, actuellement 2021-2023. Elle sera mise à jour en 2028 sur la base du Relevé structurel 2024-2026. Cette population active peut ensuite être divisée en différentes catégories, par exemple par sexe, âge, niveau de formation, etc. dans le but de calculer les taux de chômage séparément pour ces catégories.

Taux de chômage

Le taux de chômage dans le canton de Vaud est mesuré mensuellement en comptant le nombre de personnes au chômage inscrites dans les ORP. Ce nombre est rapporté à la population active.

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Personnes inscrites au chômage dans les ORP}}{\text{Population active}} \times 100$$

pour les plus de 60 ans (voir encadré sur le droit aux indemnités). Cependant, si un maximum de 400 jours était fixé pour tout le monde, la différence selon les groupes d'âges s'atténuerait mais ne disparaîtrait pas, avec 76 jours supplémentaires pour les plus de 60 ans par rapport aux 20 à 29 ans.

En outre, le risque d'arriver en fin de droits augmente avec l'âge. A partir de 40 ans, les individus sont surreprésentés dans

les arrivées en fin de droits. Les personnes arrivant en fin de droits peuvent rester inscrites dans un ORP si elles le souhaitent. Certaines ont trouvé du travail en arrivant en fin de droits.

LES DOMAINES LES PLUS TOUCHÉS

Le taux de chômage par groupe de professions exercées² peut être mesuré, en se limitant aux groupes comptant au moins 1000 personnes actives dans le canton. La marge d'incertitude serait trop élevée pour les groupes de plus petite taille.

En 2025, sept groupes de professions affichent un taux de chômage égal ou supérieur à 10 % [T1]. Les plus nombreux sont les commerçantes et commerçants et les vendeuses et vendeurs, puis les serveuses et serveurs et les barmains et barmen. Deux groupes parmi les sept concernent des professions nécessitant en principe une formation tertiaire: les « spécialistes des sciences de la vie » (regroupant biologistes, agronomes et spécialistes de la protection de l'environnement) et les « spécialistes des technologies de l'information et de la communication ».

SANTÉ ET ENSEIGNEMENT PEU TOUCHÉS

Neuf groupes de professions sont peu touchés par le chômage dans le canton de Vaud en 2025 – avec un taux égal ou inférieur à 1 % [T2]. Trois groupes de professions font partie du domaine

Droit aux indemnités

Le droit aux indemnités journalières varie selon l'âge et la durée de cotisation à l'assurance-chômage. Les bénéficiaires touchent une indemnité journalière par jour ouvrable (du lundi au vendredi). Il y a en général entre 250 et 260 jours ouvrables par an.

- Les personnes âgées de moins de 25 ans qui n'ont pas d'obligation d'entretien envers des tiers et dont la durée de cotisation est d'au moins 12 mois ont droit au maximum à 200 indemnités journalières.
- A partir de 25 ans, les personnes ayant cotisé entre 12 et 18 mois ont droit à 260 indemnités journalières au maximum ; ce droit est porté à 400 indemnités journalières au maximum si la durée de cotisation dépasse 18 mois (520 si la personne est bénéficiaire d'une rente invalidité).
- A partir de 55 ans, le droit maximum est de 520 indemnités journalières pour une durée de cotisation de plus de 22 mois.
- Si la personne s'inscrit au chômage au cours des quatre ans qui précèdent l'âge de la retraite AVS, elle peut toucher 120 indemnités journalières supplémentaires.

de la santé et trois groupes du domaine de l'enseignement. Sont également inclus les directrices et directeurs d'entreprise, les agricultrices et les agriculteurs et les cadres de niveau supérieur de l'administration publique.

[T1] TAUX DE CHÔMAGE ÉGAL OU SUPÉRIEUR À 10 %, VAUD, 2025¹

Professions exercées	Nombre de personnes au chômage ²
Commerçant·es et vendeur·euses	1 198
Serveur·euses et barmen·maids	699
Assistant·es de fabrication de l'alimentation (aides de cuisines...)	405
Manœuvres des industries manufacturières	306
Employé·es chargé·es d'informer la clientèle (réceptionnistes, agent·es de voyage...)	283
Spécialistes des sciences de la vie (biologistes, spécialistes de la protection de l'environnement...)	218
Spécialistes des technologies de l'information et de la communication	179

[T2] TAUX DE CHÔMAGE ÉGAL OU INFÉRIEUR À 1 %, VAUD, 2025¹

Professions exercées	Nombre de personnes au chômage ²
Instituteur·trices, enseignement primaire et éducatrice·s de la petite enfance	109
Cadres infirmier·ères et sages-femmes	88
Directrice·s d'entreprise	72
Autres spécialistes des professions de la santé (physiothérapeutes, ergothérapeutes, dentistes...)	56
Médecins	55
Professeuse·s, enseignement secondaire	37
Professeuse·s d'université et d'établissements d'enseignement supérieur	32
Membres des corps législatifs et cadres supérieures de l'administration publique	26
Agriculteur·trices et ouvrier·ères qualifié·es des cultures et de l'élevage à but commercial	10

¹ Professions avec une population active d'au moins 1000 personnes et une marge d'incertitude de 10 % maximum sur celle-ci. Vérification des taux de chômage avec la population active 2024, selon le Relevé structurel, qui a conduit à la suppression d'une catégorie passée sous les 10 % (Mathématicien·ennes, actuaire·s et statisticien·ennes). ² Moyenne annuelle 2025.

EN QUINZE ANS, HAUSSE GÉNÉRALE DU NIVEAU DE FORMATION...

Entre 2010 et 2025, la population active du canton de Vaud est passée de 374 000 à 428 000 personnes¹, en hausse de 14 %. En Suisse, l'augmentation a été plus faible (+4 %). La population active peut être divisée en différentes catégories, par exemple par niveau de formation, par âge ou par profession. En quinze ans, une évolution marquée a eu lieu en termes de niveau de formation. En 2025, 46 % de la population active vaudoise est diplômée du degré tertiaire, contre 35 % en 2010 [F4]. Le nombre de personnes diplômées du degré tertiaire est ainsi passé de 130 000 à 200 000 au sein de la population active, alors que le nombre de personnes diplômées de la formation professionnelle est resté stable, passant de 135 000 à 140 000. Quant aux personnes actives sans formation post-obligatoire, leur nombre a diminué, passant de 90 000 à 70 000 entre 2010 et 2025.

La hausse du niveau de formation s'explique d'une part parce que les jeunes Vaudoises et Vaudois entreprennent plus fréquemment des études supérieures que par le passé, et d'autre part par l'émergence des filières HES (hautes écoles spécialisées). Certaines formations, qui débouchaient auparavant sur des certificats de niveau secondaire II, sont maintenant passées au niveau tertiaire. Par exemple, les études en enseignement, anciennement dispensées par l'école normale (niveau secondaire II), sont maintenant assurées par la haute école pédagogique (niveau tertiaire).

...ET VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ACTIVE

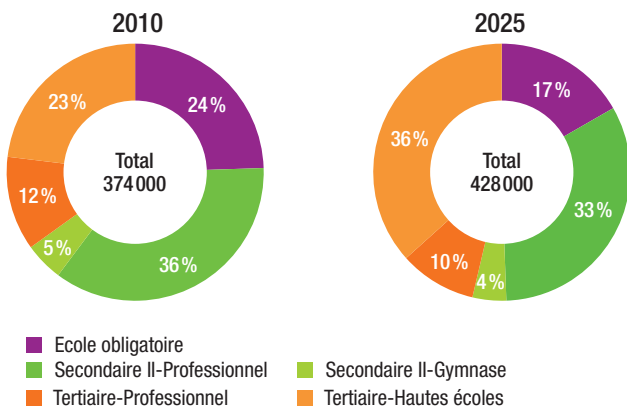
Une autre évolution notable de la population active vaudoise concerne l'âge. En quinze ans, la hausse la plus importante a été observée chez les personnes âgées de 50 ans et plus. Ces

dernières sont passées de 100 000 à 135 000 personnes (+35%), constituant désormais près du tiers de la population active vaudoise [F5]. Les personnes nées entre 1960 et 1970, une décennie marquée par un pic de naissances, sont en effet entrées dans la tranche d'âge des 50 ans et plus au cours de cette période. Le groupe des 30 à 39 ans a aussi connu une augmentation marquée (+20%), passant de 90 000 à 110 000 personnes. C'est principalement l'immigration qui a stimulé cette augmentation. Les autres classes d'âges ont connu peu d'évolution en quinze ans.

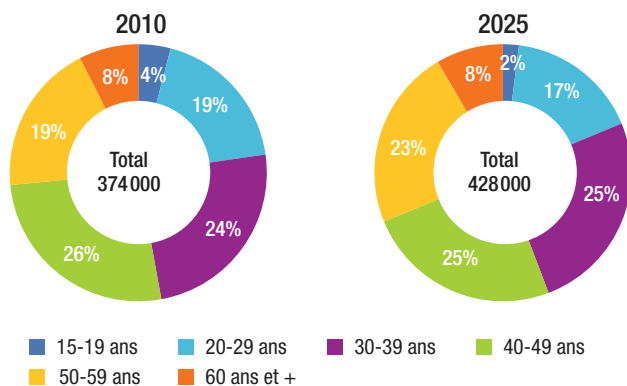
BAISSE DU CHÔMAGE POUR LES TITULAIRES D'UN CFC

Entre 2010 et 2025, le taux de chômage a diminué dans le canton, passant de 5% à 4,5%. Toutefois, cette diminution n'a pas touché toutes les personnes inscrites au chômage de manière uniforme. Seuls les titulaires d'un diplôme de la formation professionnelle initiale en ont bénéficié³. Ce sont en majorité des personnes ayant effectué un apprentissage. En 2010, le taux de chômage de celles-ci était de 5,9%, à peine plus bas que le taux de chômage des personnes sans diplôme post-obligatoire, et bien au-dessus de la moyenne cantonale (5%) [F6]. Au cours des quinze dernières années, ce taux a progressivement diminué et se trouve dorénavant juste en-dessous (4,4%) de la moyenne cantonale (4,5%). En nombre de personnes au chômage, cela correspond à un passage de 7800 par mois en 2010 à 6100 en 2025.

[F4] POPULATION ACTIVE SELON LE NIVEAU DE FORMATION, VAUD



[F5] POPULATION ACTIVE SELON L'ÂGE, VAUD

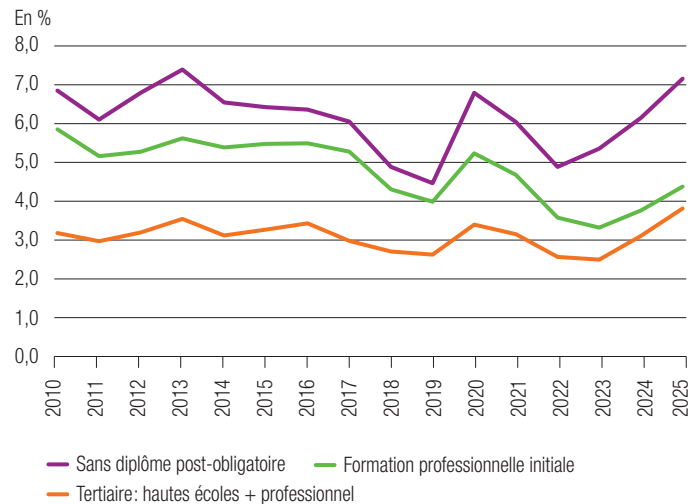


Durant ces quinze années, la part des titulaires d'un diplôme de la formation professionnelle initiale a diminué au sein de la population active, rendant leur profil plus rare qu'auparavant sur le marché du travail. C'était en effet la principale catégorie de la population active vaudoise en 2010 [F4], mais elle a depuis été dépassée par les titulaires d'un diplôme de degré tertiaire.

L'écart de chômage entre ces deux catégories s'est considérablement réduit entre 2010 et 2025 [F6]. Si le taux de chômage des personnes diplômées du niveau tertiaire est resté stable de 2010 à 2022, il est en hausse depuis 2023. En quinze ans, leur taux de chômage est ainsi passé de 3,2% à 3,8%. Cela représente en moyenne 3400 personnes supplémentaires par mois au chômage, avec un passage de 4200 personnes par mois en 2010 à 7600 en 2025.

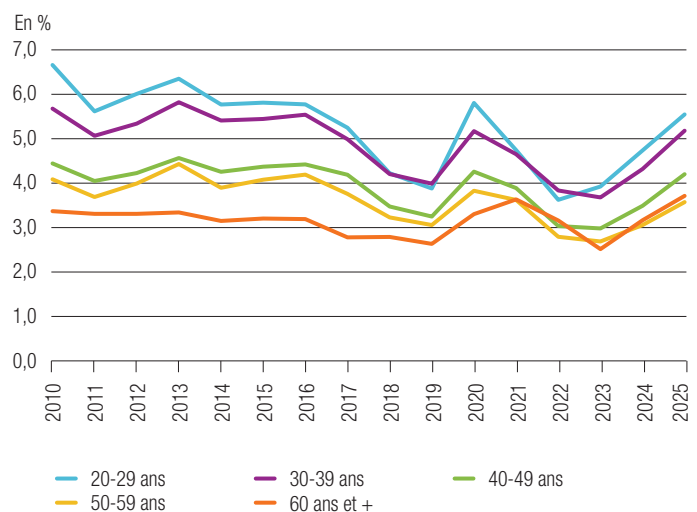
Les personnes sans formation post-obligatoire restent les plus touchées par le chômage, avec un taux atteignant 7,2% en 2025.

[F6] TAUX DE CHÔMAGE PAR NIVEAU DE FORMATION¹, VAUD



¹ Moyenne annuelle

[F7] TAUX DE CHÔMAGE PAR ÂGE¹, VAUD,



¹ Moyenne annuelle

HAUSSE DU CHÔMAGE CHEZ LES SENIORS

En étudiant le taux de chômage par âge entre 2010 et 2025 [F7], un groupe se démarque, celui des 60 ans et plus. Ce groupe n'a en effet pas suivi la baisse générale connue au cours de cette période (-10%). C'est le seul à avoir vu son taux de chômage augmenter durant cette période, passant de 3,4% à 3,7% (+10%). La hausse est surtout marquée depuis la fin de la période Covid. Ainsi, pour la première fois en 2021, le taux de chômage de cette classe d'âges a dépassé celui des 50 à 59 ans. Si les jeunes de 20 à 29 ans restent la catégorie la plus touchée par le chômage, ce sont eux qui ont connu la plus forte baisse (-17%) en quinze ans, suivis par les 50 à 59 ans (-13%).

UN TIERS DE PREMIÈRES INSCRIPTIONS

En 2025, 3400 personnes en moyenne se sont inscrites chaque mois dans un ORP vaudois. Un tiers le fait pour la première fois, les deux tiers restants ont déjà été inscrits dans un ORP par le passé. Les personnes s'inscrivant pour la première fois sont plutôt jeunes, avec une moyenne de 33,5 ans contre 42 ans pour l'ensemble de la population active vaudoise. Un peu plus du tiers de ces primo-inscriptions proviennent de jeunes sortant de l'école ou des études.

Reflet de l'augmentation du niveau d'éducation de la population en général, ces personnes sont dorénavant plus souvent diplômées du niveau tertiaire que de la formation professionnelle: en 2025, 41% sont diplômées du tertiaire, 28% du secondaire II et 30% sont sans diplôme après l'école obligatoire. Ces proportions étaient inversées entre le tertiaire et le secondaire II en 2010.

RÉINSCRIPTIONS: SOUVENT MULTIPLES

Parmi les personnes qui ont déjà été inscrites dans un ORP précédemment, un tiers reviennent pour la seconde fois, et près de la moitié reviennent pour au moins la quatrième fois. Le temps écoulé depuis l'inscription précédente est en moyenne de trois ans et demi. Toutefois, 40% des réinscriptions sont effectuées au cours des douze mois suivants.

L'âge moyen des personnes qui se réinscrivent est de 39,4 ans. Ces personnes ont

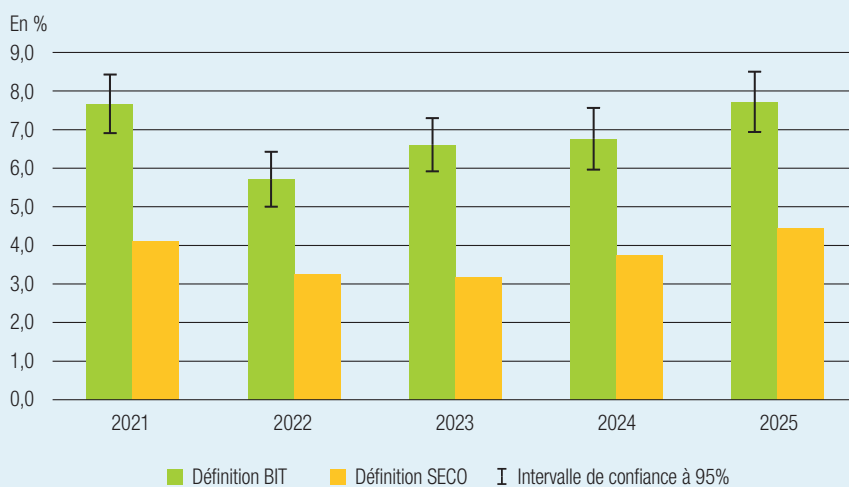
MESURE DU CHÔMAGE PAR L'OFS (SELON LA DÉFINITION DU BIT)

Outre la statistique du SECO basée sur les personnes inscrites dans un office régional de placement (ORP), une autre mesure du chômage existe depuis 1991. Elle provient de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) menée par l'OFS chaque trimestre. Basée sur les directives du Bureau international du travail (BIT), elle est notamment utilisée pour les comparaisons internationales. Les deux statistiques se distinguent par leur méthode de récolte des données: contrairement au SECO (recensement mensuel exhaustif des personnes inscrites auprès des ORP), l'OFS s'appuie sur des sondages effectués chaque trimestre auprès d'un échantillon de la population résidente permanente.

Les deux statistiques présentent des résultats différents. Au niveau suisse, le taux de chômage selon l'OFS est en général supérieur de deux points au taux de chômage mesuré par le SECO. Pour le canton de Vaud, en 2025, le taux de chômage selon l'OFS est de 7,7% (avec une marge d'incertitude de plus ou moins 0,6 point) et de 4,5% selon le SECO.

L'écart entre la mesure de l'OFS et celle du SECO est particulièrement élevé pour les jeunes, les personnes de nationalité étrangère et les femmes. Pour les femmes par exemple, leur taux de chômage SECO est inférieur à celui des hommes, mais cette différence disparaît, voire s'inverse, lorsque le taux de chômage OFS est utilisé. Les femmes auraient donc moins tendance à s'inscrire dans les ORP que les hommes. Les raisons peuvent être diverses, comme un nombre plus faible de jours d'indemnités à faire valoir, des indemnités moins élevées, un retour sur le marché de l'emploi après une interruption de carrière, etc. Les jeunes et les personnes de nationalité étrangère présentent également un écart important entre les deux statistiques du taux de chômage, indiquant une sous-inscription dans les ORP en tant que chômeuses ou chômeurs.

TAUX DE CHÔMAGE, VAUD, MOYENNE ANNUELLE



un niveau de formation en moyenne un peu plus faible que la population active globale. Les personnes diplômées du secondaire II sont surreprésentées dans les réinscriptions, comptant pour 45% de celles-ci en 2025 alors qu'elles ne représentent que 37% des personnes actives. Le même constat est établi pour les personnes sans diplôme post-obligatoire (24% des réinscriptions pour 17% de la population active). Quant aux personnes titulaires d'un diplôme tertiaire, leur taux de réinscription est plus faible (31%), alors qu'elles représentent 46% de la population active.

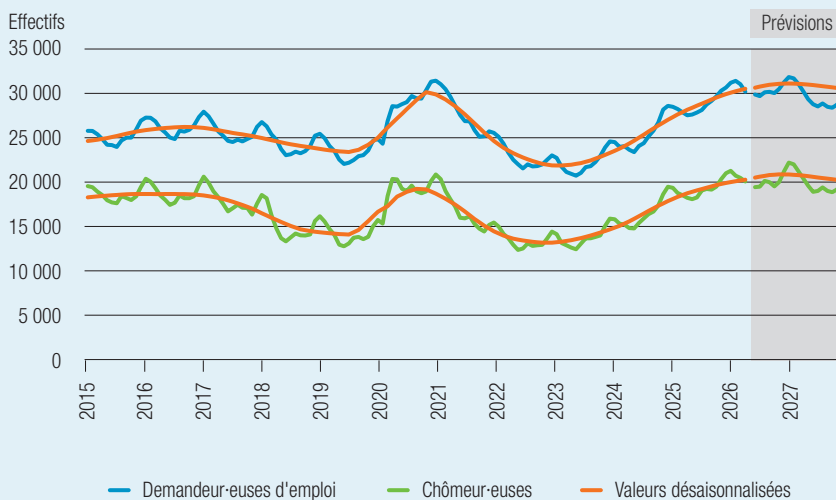
PRÉVISIONS DU TAUX DE CHÔMAGE VAUDOIS

Statistique Vaud réalise chaque mois des prévisions du nombre de personnes au chômage et de demandeuses et demandeurs d'emploi pour les deux prochaines années. Ces résultats sont ensuite utilisés pour prévoir le taux de chômage du canton. Selon ces prévisions, le taux de chômage du canton de Vaud devrait atteindre 4,8 % en 2026, avant de se stabiliser en 2027 aux environs de 4,7 %.

Le modèle de prévisions comprend les séries historiques du nombre de personnes au chômage et de demandeuses et demandeurs d'emploi, ainsi que des variables portant sur la conjoncture économique, telles que l'indice des prix à la consommation, le PIB, le climat de consommation, etc. Toutes les séries de données sont disponibles depuis au moins 1995.

Le modèle de prévision est une combinaison de modèles classiques d'analyse de séries temporelles, utilisés depuis 2014 à Statistique Vaud, et d'un modèle d'apprentissage automatique (machine learning). Cette partie du modèle basée sur le machine learning, développée sous le label de la statistique expérimentale, a été testée et validée rétroactivement sur plusieurs années. Au vu des résultats satisfaisants obtenus, cette nouvelle méthode est utilisée depuis 2026 en combinaison avec les modèles classiques. Cette combinaison permet d'améliorer le degré de précision des prévisions ainsi que la robustesse du modèle. Un rapport disponible en ligne explique en détail le modèle développé ainsi que les résultats obtenus.

PERSONNES INSCRITES DANS LES ORP, VAUD



En termes de professions, les réinscriptions touchent plus souvent les métiers du commerce et de la vente, de la restauration, du bâtiment, ainsi que les professions élémentaires (aides de ménage, ouvrières et ouvriers agricoles, etc.). Les professions intellectuelles et scientifiques ainsi que de direction sont les moins touchées.

¹ La population active vaudoise 2025 de 428 000 personnes est un chiffre provisoire, basé sur le Relevé structurel 2021-2023. En 2028, elle sera mise à jour avec le Relevé structurel 2024-2026 et augmentera sensiblement.



² Les professions exercées sont regroupées selon la nomenclature ISCO au niveau 3 (International Standard Classification of Occupations).

³ La population active diplômée de la formation professionnelle initiale comprend en 2025 environ 116 000 personnes ayant effectué un apprentissage, 10 000 personnes diplômées de l'école de culture générale, ainsi que 14 000 personnes titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée.

⁴ Définition du gain intermédiaire selon le SECO : est réputé gain intermédiaire tout gain que le bénéficiaire de l'assurance-chômage retire d'une activité salariée ou indépendante exercée pendant une période de contrôle dans le but d'éviter ou de diminuer le chômage.

Source des données : SECO, Plasta.

Pour en savoir plus ...

- Chômage et places vacantes
- Modèle de prévision du chômage
- Etude Force de travail
- Cartes interactives du canton
- Données SECO sur le chômage
- Nomenclature suisse des professions



Statistique Vaud est signataire de la **Charte de la statistique publique de la Suisse** et s'engage notamment à respecter les principes fondamentaux d'indépendance, d'objectivité et de transparence.